Récupération des vélos en déchèterie

Syndicat Emeraude

Auteur :

12 Rue Marcel Dassault
Parc d'Activites des Colonnes
95130 Le Plessis-Bouchard
Voir le site internet
Claire Verbeke
prevention@syndicat-emeraude.com

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

L'association Vélo-Services est une association d'insertion basée à Cergy qui collecte des vélos usagés, les répare et les revend à prix modéré.

Ils ont été sollicités une première fois pour animer des ateliers de réparation de vélos pour des habitants lors de la SERD 2013. A l'issu de cet événement, l'association nous a proposé de récupérer les vélos apportés en déchèterie afin de leur donner une deuxième vie ou des s'en servir pour des pièces détachées.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Donner une deuxième vie aux objets (vélos) par la réparation

- Augmenter le taux de réemploi sur la déchèterie (Emmaus déjà présent une fois par mois sur la déchèterie)

- Promouvoir le don d'objets pour réduire la quantité de déchets

- Développer un partenariat pérenne avec une structure travaillant dans le réemploi.

Résultats quantitatifs

- 108 vélos collectés en 9 mois soit environ 12 vélos par mois

- Environ 1 tonne de déchets détournés de la déchèterie pour du réemploi.

Résultats qualitatifs

- L'association est satisfaite de la qualité des vélos récupérés qui sont pour beaucoup réparables alors qu'ils ont été amenés à la déchèterie pour être jetés. Les autres vélos (environ 40%) servent à fournir des pièces détachées.

- Les usagers de la décheterie sont satisfaits de voir que les vélos apportés vont pouvoir être réutilisés.

MISE EN OEUVRE

Planning

Réunion d'organisation avec tous les partenaires (Mars 2015)

- Syndicat Emeraude

- Association Vélo-Services

- Prestataire gestionnaire de la déchèterie

Phase d'expérimentation (Avril-Mai 2015)

Nous avons souhaité expérimenter le projet, avant de lancer l'opération de façon pérenne, pendant une période de 2 mois, afin de :

- Quantifier le gisement de vélos récupérables

- Quantifier la charge de travail à supporter en plus pour les gardiens de la déchèterie

- Éventuellement, pouvoir mettre en avant d'autres problématiques (techniques ou autre)

Bilan de la phase d'expérimentation (Juin 2015)

Alors qu'aucune communication n'a été effectuée, une vingtaine de vélos ont été récupérés à l'issue de la phase d'expérimentation. La charge pour les gardiens s'est avérée supportable : ils mettent de côté les vélos au cours de la journée en quai haut et les descendent le soir sur un espace dédié en quai bas.

Lancement définitif (Juin 2015)

- Signature d'une convention bipartite. Il est convenu dans cette convention que :

- Les gardiens mettent de côté les vélos et les stockent

- le Syndicat informe l'association lorsqu'une quinzaine de vélos ont été récupéré

- Le Syndicat assure une communication sur le dispositif

- L'association vient, sur appel du Syndicat, collecter les vélos en déchèterie

Moyens humains

- Gardiens de la déchèterie : 10 min par jour

- Syndicat : responsable déchèterie 15 min/ mois

- Association : 1 aller-retour par mois sur le site

Moyens financiers

- Aucun frais engagé par le Syndicat hors frais de communication

Moyens techniques

Matériel :

- Aménagement d'un espace de récupération (non encore réalisé chez nous car des travaux sont prévus sur la déchèterie et un local réemploi va être créé).

Communication :

- Aucune dans un premier temps puis, quand l'opération a été pérennisée :

- Article sur le site internet

- Article dans le journal du Syndicat

Partenaires mobilisés

- Syndicat Émeraude

- Prestataire déchèterie

- Association vélo-Services

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

Cette expérience est tout à fait reproductible dans d'autres déchèteries. Elle nécessite peu de moyens humains et financiers pour la collectivité. Beaucoup de structures du type Vélo-Services sont à la recherche de partenariats de ce genre.

Recommandations éventuelles

- Ce dispositif s'est avéré simple à monter. La collaboration et l'adhésion des gardiens sont cependant nécessaires puisqu'une charge de travail supplémentaire leur est demandée.

- Il est souhaitable d'aménager un espace spécialement dédié au stockage car "l'amas de vélos" créé n'est pas spécialement esthétique.

Mots clés

REEMPLOI | DECHETERIE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | DECHET ENCOMBRANT

Dernière actualisation

Juin 2016
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Valérie JOUVIN
mohamedou.ba@ademe.fr
Direction régionale Ile-de-France